

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE,

QUINTIDI 15 Prairial,

( Ere vulgaire )

Mercredi 3 Juin 1795.

*Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n<sup>o</sup>. 500, au coin de la rue THÉRESE. Le prix de la Souscription est actuellement de 80 livres par an, de 42 livres pour six mois, et de 22 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FOURVILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)*

## A U T R I C H E.

*De Vienne, le 18 mai.*

Nos circonstances deviennent, depuis le traité de paix du roi de Prusse avec la France, de jour en jour plus épineuses. Le ministère s'assemble tous les jours, & ses séances se prolongent quelquefois jusques bien avant dans la nuit.

Le ministres des cours de Stockholm & de Copenhague viennent de présenter chacun un mémoire par lesquels leurs cours insistent sur le rétablissement du roi Stanislas sur le trône de Pologne, & réclament la constitution de 1793.

On prétend que le roi de Prusse est dans les mêmes sentimens : or, comme notre cour & celle de Saint-Petersbourg ont aujourd'hui des liaisons intimes, il est à craindre qu'une guerre dans le Nord va se manifester, dans laquelle les deux cours impériales auroient à combattre la Prusse, la Suede & le Dannemarck.

Si on ajoute à cela que d'une part la Porte-Ottomane ne se contentera pas d'être simple spectatrice, que d'un autre côté, il y a loin encore que la paix soit faite entre notre cour & la France, il faut avouer qu'il seroit bien désirable que l'impératrice de Russie voulut se prêter à un accommodement & satisfaire au désir des deux cours susmentionnées : d'autant plus que les Polonais souffrent avec impatience le joug étranger qui les accable; peut-être que S. M. russe s'y résoudra, déjà il y a des lettres de Varsovie qui marquent qu'on attendoit le roi de Grodno, & que plusieurs magnats du royaume qui, lors de l'entrée des Russes dans cette capitale, s'étoient retirés en Gallicie, se préparent à retourner dans leurs foyers.

On prétend qu'il existe entre les puissances coalisées un traité d'alliance, par lequel elles se sont engagées à ne traiter de la paix avec la France que collectivement, & à ne point souffrir qu'il soit fait des paix séparées. Ils ajoutent que la Suede & le Dannemarck ont pris part à cette alliance (ce qui est incroyable).

Des lettres officielles de Constantinople, mandent que la Porte veut avoir, à Pavener, à Vienne, à Pétersbourg, Londres & Berlin, des ambassadeurs ou ministres, à résidence perpétuelle, & que cette disposition a été arrêtée dans le divan.

## A L L E M A G N E.

*De Manheim, le 22 mai.*

S. E. M. le baron de Hardenberg a passé ici hier au soir venant de Bâle pour se rendre à Berlin. Les lettres arrivées aujourd'hui disent qu'au départ de ce ministre, M. Gervinus, attaché à l'ambassade prussienne en qualité de conseiller privé de légation, s'étoit rendu à Paris.

Les travaux des Français se continuent avec la plus grande activité, ce qui fait croire à quelques personnes qu'ils ont le dessein de bombarder Manheim; mais aux termes de la capitulation du fort du Rhin, ils ne peuvent bombarder cette ville que lorsque le théâtre de la guerre sera transporté sur la rive droite du Rhin; & il faut pour cela qu'une armée française s'établisse de ce côté-ci du fleuve. projet qui, malgré les démonstrations que le général Pichegru fait en Alsace & vers Coblenz, souffriroit probablement de grands obstacles, vu que l'armée impériale, dont tous les corps sont au complet, n'est pas inférieure en nombre à toutes les forces dont les Français peuvent disposer; car ils ont laissé en Hollande, en devant Luxembourg, un tiers au moins des armées qu'ils avoient cet hiver le long du Rhin & du Waal. Il est plus probable que le vrai but des Français est de se tenir sur la défensive, pour couvrir le blocus de Luxembourg; & la convention nationale qui entend tous les jours autour d'elle des plaintes sur la longueur de la guerre, à laquelle le peuple attribue la disette qu'il souffre, ne voudra pas sans doute courir le risque d'un échec sur la rive droite du Rhin, & s'exposer aux justes reproches que lui feroient ses commettans d'avoir prolongé la guerre & l'effusion du sang français, pour des projets de conquêtes, inutiles à la puissance & au bonheur de la France.

*(Extrait des gazettes allemandes.)*

## ANGLÈTERRE.

De Londres, le 8 mai.

Tous les corps d'infanterie que nous avons sur le continent sont rentrés dans nos ports; mais la cavalerie a eu l'ordre exprès de rester, ainsi que les corps d'émigrés français que nous tenons à notre solde; le gouvernement les avoit rappelés ici, il y a quelque tems; mais il vient d'envoyer un contre ordre pour les laisser aux ordres des chefs de la coalition.

Des lettres d'Antigua, du 25 mars, apportées par un navire récemment arrivé; ont confirmé l'avis que le mal fait à la Grenade & à Saint-Vincent, par les Français & les naturels, n'est pas aussi grand qu'on l'avoit dit d'abord. Suivant ces lettres, les Français n'ont débarqué en force dans aucune de nos îles; il n'y a eu que de petites troupes qui sont descendues en différens endroits & y ont commis des dégradations; mais elles ont été, ajoute-t-on, aisément chassées dès qu'on a pu rassembler quelques forces pour marcher contre elles. Ces nouvelles rassurantes ne s'accordent pas avec l'avis authentique que le gouvernement vient de recevoir, d'une action importante qui s'est passée à Saint-Vincent. Châteaugai, qui prend le titre de *roi des Caraïbes*, avoit formé une petite armée composée, pour la plus grande partie, de Caraïbes, excités & secondés par quelques Français. Après avoir dévasté une partie de l'île, cette armée caraïbe étoit venue attaquer la ville de Kingstown. Le gouverneur Seton rassembla & arma un grand nombre de nègres, qui se réunirent aux troupes anglaises. Dans la nuit du 14 mars, le gouverneur Seton, à la tête de cette armée, attaqua le camp des Caraïbes, les mit en déroute & en fit un grand carnage. Châteaugai fut tué dans l'action. On a trouvé dans ses poches la copie d'un manifeste qui mérite d'être connu; il donne une idée de l'esprit qui s'est répandu parmi ces restes de sauvages, dont une assez longue communication avec les Européens paroissoit avoir adouci les mœurs. En voici la traduction littérale:

*Déclaration de Châteaugai, roi des Caraïbes.*

Au château de Bolair, le 12 mars, l'an 1<sup>er</sup>. de notre liberté.

« Ou est le Français qui ne se joindra pas à ses frères au moment où la voix de la liberté se fait entendre à eux? Unissons-nous, citoyens & frères, autour des drapeaux flottans dans cette île, & hâtons nous de coopérer à ce grand ouvrage, si glorieusement commencé. Mais s'il existoit quelques hommes timides, si la crainte retenoit en arrière quelques Français, nous leur déclarons, au nom de la loi, que ceux qui ne se réuniront pas à nous dans le jour, seront regardés comme des traîtres & traités comme ennemis. Nous jurons que le fer & la flamme seront employés contre eux, que nous irons brûler leurs maisons, & que nous massacrerons leurs femmes & leurs enfans, afin d'annuler leur race ».

Le bruit vient de se répandre qu'il est arrivé au gouvernement l'avis que nos troupes s'étoient emparées du cap de Bonne-Espérance; mais ce bruit n'est appuyé sur aucune autorité, & n'est vraisemblablement qu'une ruse d'agiotage.

Les fonds publics se soutiennent. Les actions de la banque & celles de l'Inde n'ont pas de prix fixe. Les 5 pour 100 consol. étoient hier à 68 $\frac{1}{2}$ .

## BELGIQUE.

De Bruxelles, le 10 prairial, (29 mai, v. st.)

Le transport des bois de construction pour le service de la marine française, ne cesse de s'effectuer de ce pays; une multitude d'ouvriers sont occupés continuellement à abattre les plus beaux chênes, pendant que d'autres travaillent ces arbres pour en faciliter le transport. Outre cela, l'on construit dans les arsenaux & ateliers disséminés dans la Belgique, une énorme quantité d'affûts de canon, de caissons & autres charriots de transports. Pour remplir de tels travaux, il faut beaucoup de bois; si l'on joint à cela les abus de toute espèce qui regnent dans l'exploitation de toutes les forêts, les ventes énormes que l'on ne cesse de faire, alors on aura une idée de la dévastation qui en est le résultat.

Les lettres de Hollande mandent, que le parti stadhouderien a été consterné du traité d'amitié & d'alliance conclu entre la république française & les états-généraux des Provinces-Unies; les partisans de la maison d'Orange vont même jusqu'à le taxer de nullité, sous prétexte que les représentans provisoires des Provinces de l'Union, n'avoient reçu aucuns pouvoirs pour démembrer le territoire de l'état. Ces raisons toutes spécieuses qu'elles sont, ne laissent pas d'avoir une sorte de consistance, & répandues adroitement par les *orangistes*, elles produisent un assez mauvais effet.

Quant aux affaires du commerce, elles continuent à aller très-mal: les Anglais insultent continuellement les côtes de la Hollande, & bravent les bâtimens armés jusques dans les rades. Cependant l'on espère que cet état de choses ne durera point, & que des mesures vigoureuses seront prises par le gouvernement Hollandais, contre ces insultes insolens.

## FRANCE

## DÉPARTEMENT DE L'ISLE ET VILAINE.

Extrait d'une lettre de Rennes, du 7 prairial.

Hier, à trois heures après-midi, sept chefs de chouans ont été arrêtés & conduits en prison; ils sont partis ce matin à deux heures, avec une escorte de 1200 hommes qui les conduisent à Paris. Un détachement de troupes républicaines s'est rendu à Cité, où les satellites de ces chefs étoient campés: ils ont été attaqués; sept ont été tués, vingt faits prisonniers, & un grand nombre de blessés.

De Paris, le 14 prairial.

Les nouvelles particulières de Marseille portent qu'une partie de l'escadre de Toulon favorise les brigands; mais qu'elle est contenue par celle de Brest & par une partie de celle de Toulon même, qui est restée fidèle à la convention. Le fort de la Malgue est occupé par les troupes de la république; de sorte, que les brigands pressés du côté de la terre par les troupes qui marchent sur eux, & ne pouvant s'échapper du côté de la mer, seront bientôt forcés de rendre les armes & de rester prisonniers.

A Marseille on extermine les terroristes dans les rurs, comme à Lyon & dans quelques autres villes, sans qu'il soit possible aux autorités constituées d'arrêter ces terribles vengeances, réprouvées par les loix, la justice & l'humanité. Si on étoit réduit à prouver la nécessité d'un gouvernement pour réprimer de pareils crimes, ce fait seroit une preuve irrésistible.

Avant de marcher sur Toulon, les marseillois vouloient égorger dans les prisons ceux des terroristes qui y sont enfermés; mais le représentant *Chambon* a déployé un caractère de grandeur & d'énergie qui a évité cette effusion de sang. S'il faut en croire quelques avis particuliers, on présume que *Cambon* & quelques-uns des terroristes qui se sont soustraits par la fuite au décret d'arrestation lancé contre eux, se sont réfugiés au milieu des rebelles de Toulon; de sorte que la victoire qu'on va remporter sur cette ville, enveloppera un certain nombre des ennemis les plus cruels de la république.

La lettre de Rennes, rapportée dans notre numéro 252, indiquoit suffisamment qu'il existoit un mécontentement manifeste entre les chefs des chouans & les républicains: le premiers, peu exacts à tenir les conditions de la pacification qui leur a été accordée, ne cessoient, dit-on, de lever des recrues, & la lettre de *Cormartin* prouve que ce parti avoit des vues contraires à la tranquillité des départemens de l'Ouest, & qu'il ne dissimuloit pas ses desseins: on prétend qu'on a découvert des correspondances criminelles des chouans avec les ennemis du dehors. Quoi qu'il en soit, le C. *Cormartin*, avec deux de ses collègues, ont été arrêtés à Rennes, & nous apprenons que dans la nuit du 7 au 8, vingt-cinq officiers des chouans ont été mis en arrestation au Mans; on croit même qu'il a été envoyé des ordres d'arrêter *Charrette*, *Stoffet* & autres chefs, dont la conduite a paru plus que suspecte, malgré la douceur que la convention a mise dans le traité fait pour rappeler à elle ces hommes égarés & enorgueillis par cette clémence.

*Sed motus prestat componere fluctus.* Nous voilà enfin arrivés au moment où la raison, l'expérience & le besoin nous obligent de mettre un frein aux ravages, au débordement, à la violence de toutes les passions particulières, qui ont mis la patrie & la liberté à deux doigts de leur perte.

Les folles exagérations des différentes factions qui ont déchiré le sein de la république, sont aujourd'hui réduites à leur juste valeur; & si on veut observer la tendance générale de l'esprit public, on verra qu'elle se dirige unanimement vers le retour à la justice & à l'ordre. La convention nationale, les autorités constituées, la masse énorme & imposante des bons citoyens ont le même but, & les agitateurs intéressés & égoïstes vont être réduits à l'inertie impuissante de nuire.

La convention elle-même a donné le précepte & l'exemple de procéder à l'exclusion des membres atteints du crime d'avoir rendu la liberté odieuse par leurs attentats & leurs crimes, du gouvernement d'un peuple libre & juste: elle a décrété hier d'arrestation *Darligoët*, *Sergent*, *Lejeune*, *Javogues*, *Malamé*, *J. B. Lacoste*, *Baudot*, *Monestier* (du Puy-de-Dôme) & *Allard*. C'est au moment que l'oppression de la dernière tyrannie a été dévoilée, que les plaintes du peuple ont signalé ces neuf insolens proconsuls, qui avoient répandu la terreur en faisant couler le sang & en dilapidant les fortunes des citoyens dans les départemens, à la curée desquels le barbare *Robespierre* les avoit envoyés.

Étoit-il étonnant que dans ces jours & ces détails de cruauté, la république vit s'élever chaque jour contre elle de nouveaux ennemis? Falloit-il être surpris que cet état permanent d'anarchie éloignât de nous l'affection des nations

étrangères que l'énergie de nos armes forçoit au respect pour la république française.

La destruction de nos ennemis intérieurs étoit donc nécessaire par la raison & par la politique la plus saine. Si cette grande vérité a été trop long-temps méconnue, c'est qu'il y avoit sur le cratère du volcan qui menaçoit de nous engloutir, une troupe orgueilleuse de champions de l'anarchie. A cette troupe se rallioient tous les scélérats qui avoient fondé l'espoir de leur puissance & de leur fortune particulière sur les calamités publiques, dont ils étoient les agens effrontés, & leurs partisans de la montagne soldoient de 100 mille livres par an, la société jacobine qui nous arrachoit tout, jusques à la moralité inclusivement.

On a désarmé, on a enchaîné ces terribles ennemis, mais ils se sont repliés dans un sens non moins nuisible au bonheur commun. La cupidité est la seule de leurs passions destructives qu'on n'est pas parvenu encore à réprimer & dont il est tems de s'occuper.

La cherté horrible de toutes les denrées & les manœuvres les plus infâmes pour compléter par la famine les maux du peuple, mérite une attention particulière de la part du gouvernement que nous allons enfin avoir. Ce n'est pas tout que des lois, il faut encore des réglemens de police pour comprimer ce genre de malveillance, aussi fatal & peut-être plus destructeur que tout autre.

Il est hors de doute que la diminution du nombre des assignats opérera ce bien à la longue; mais en attendant, il importe souverainement que le pauvre puisse vivre, & que rien ne le détourne de l'application qu'il doit prendre pour le gouvernement, qui va s'occuper de son intérêt le plus cher.

#### *Aux rédacteurs des Nouvelles Politiques.*

Je vous remercie, messieurs, d'avoir ajouté le mot *article communiqué* à l'astucieuse inculpation que l'on vous a demandé d'insérer dans votre journal; il contient si souvent des vérités utiles & courageuses, que j'aurois éprouvé de la peine en y voyant ma conduite aussi soigneusement dénaturée. Je vais, pour la première fois, répondre à une attaque anonyme: c'est un hommage que je crois dû à l'opinion du pays dans lequel je reviens habiter après trois ans d'absence. Dans l'article qu'on vous a envoyé, on a parfaitement uni le mensonge à la vérité, espérant de me rendre au désaveu tout-à-fait impossible; mais je crois difficile d'embarrasser une personne qui s'est toujours confiée à l'effet tardif, mais sûr, de la parfaite sincérité. Dans la liste infidèle que l'on vous a donnée des personnes qu'on supposoit en Suisse, il en est avec lesquelles je suis lié depuis que je vis dans le monde, & je ne pense pas qu'on osât me faire un crime de n'avoir pas cessé de voir & d'aimer quelques amis, pros crits par la tyrannie de *Robespierre*, qui, dans l'asyle auquel ils ont été forcés de recourir, n'ont jamais pris la moindre part à aucun projet hostile contre la république française; mais il est de la plus odieuse comme de la plus ridicule fausseté que j'aie jamais eue de *conférences politiques*, ni un rapport quelconque avec les affaires publiques, depuis que je demeure en Suisse. La singulière célébrité que l'on s'acharne à me donner, le périlleux effort qu'on veut inspirer pour une femme de vingt-six ans, qui en venant rejoindre son mari est tout simplement à sa place, me forcent à professer mes opinions politiques; je m'en excuse d'avance:

après de ceux qui trouveront , comme moi , qu'il est bien ridicule que cette profession de foi soit nécessaire. Je déclare donc que je ne partage point le préjugé qui feroit tenir à telle forme de constitution par des considérations étrangères au bonheur & à la volonté de la nation qui l'adopte ; que je souhaite sincèrement l'établissement de la république française sur les bases sacrées de la justice & de l'humanité ; parce qu'il m'est démontré que , dans les circonstances actuelles , le gouvernement républicain peut seul donner du repos & de la liberté à la France ; & s'il faut s'abaisser , dans un temps de trouble , jusqu'à garantir son opinion par son intérêt , je demanderai si la femme d'un ambassadeur qui , au nom du roi de Suede , a reconnu la république française , si la femme d'un ambassadeur qui s'est montré si fortement attaché à la destinée de la France , peut former un désir contraire à la prospérité de la république ; je demanderai si c'est avec des intentions bien favorables à la paix si généralement désirée , qu'on entoure de soupçons les agens des puissances étrangères qui donnent les premiers l'exemple de l'union avec la France ; si ce fantôme de royalistes , constitutionnels , aristocrates , qu'on évoque du sein des morts , n'est pas destiné à détourner l'attention des véritables ennemis de la chose publique ; si , le 1<sup>er</sup> prairial , ce sont les royalistes qui ont attaqué la convention ; si ceux qui l'ont défendue ont manifesté des intentions royalistes ; s'il n'est pas enfin prouvé à tous les hommes qui ne vivent pas de soupçons nouveaux & de vieilles haines , qu'il n'y a plus en France , depuis la révolution du 9 thermidor , que deux partis dont on puisse compter l'influence : les amis d'une république juste & libre , auxquels tous les Français éclairés & patriotes veulent se rallier ; & les fauteurs d'une anarchie sanguinaire que tous les hommes doivent repousser.

NEEKER , BARONNE STAEL DE HOLSTEIN.

## CONVENTION NATIONALE.

Présidence de MATHIEU.

*Suite de la séance du 13 prairial.*

Les membres qui , indépendamment de ceux que nous avons fait connoître hier , ont été arrêtés d'après le rapport du comité de législation , sont les suivans :

Javogue , qui s'est vanté d'avoir bu du sang , & qui a dit qu'il ne reconnoitroit pour patriotes que ceux qui , comme lui , seroient capables d'en boire un verre : il trouvoit Couthon trop doux.

Mallarmé , qui est accusé d'avoir fait périr nombre d'innocens , il prenoit les croix d'or des femmes , parce que , disoit-il , c'étoient des signes de fanatisme.

Lacoste & Baudot , pour avoir créé une commission militaire infâme.

Et Allard , pour avoir favorisé des émigrés , commis beaucoup d'atrocités & d'actes arbitraires , & beaucoup volé.

Allard a dit , que sa conduite avoit été examinée par le comité , & qu'il avoit été trouvé innocent.

Un membre demande qui étoit le rapporteur. C'est Dubarran dit une voix.

Allard. — Les crimes de Dubarran n'ont rien de commun avec ma conduite.

Non , s'écrie-t-on ! mais tu étois son complice , ce de Robespierre & de la tyrannie ; ta as fais couper la tête à l'innocent Dariot.

L'arrestation est prononcée.

Un membre demande que les auteurs des massacres du 2 septembre soient poursuivis ; il représente que la violence a arraché à l'assemblée le rapport du décret qui ordonnoit ces poursuites. — Décrété.

*Séance du 14 prairial.*

Cette séance a été consacrée à célébrer une fête funèbre en l'honneur du représentant Ferraud ; la salle étoit décorée de feuillage ; les représentans en costume ; les députations des autorités constituées , des sections & de la force armée occupoient les tribunes ; les ambassadeurs & les puissances étrangères étoient assis en face du président.

On a lu une lettre qui annonce que le dernier décret de la convention , n'a plus trouvé , à l'isle d'Oleron , Barrere ; Collet & Billaud étoient embarqués & en pleine mer.

Un membre remarque que c'est la première fois que Barrere a négligé de prendre le vent.

La fête commencée ; la musique exécute divers airs lugubres.

Louvet a prononcé un discours , dans lequel il a retracé les malheureux & coupables événemens des premiers jours de ce mois ; il a fait l'éloge des vertus civiles & civiques de Ferraud ; il a peint ce digne représentant couronnant sa bonne vie par une belle mort ; *ma poitrine* , disoit-il , *ses assassins , & ce sont ses dernières paroles , ma poitrine a été souvent souillée du sang ennemi ; elle est couverte de cicatrices ; ma vie n'est rien ; frappez , mais respectez le sanctuaire des loix.*

Ces paroles seront gravées sur sa tombe.

Louvet a rendu hommage au sublime courage qu'a montré Boissy dans cette cruelle journée ; il lui a voté des remerciemens au nom de la nation.

La salle a retenti d'applaudissemens ; ces applaudissemens ont recommencé quand l'orateur a exprimé le courage avec lequel ce jour-là ils ont lié leur sort à celui de nos représentans.

Louvet a nommé ensuite , & toujours au milieu des plus vifs applaudissemens , les représentans & les sections qui ont sauvé la représentation nationale , & avec eux la liberté & la France.

Il a fait aussi l'éloge de la valeur qu'ont montrée quelques jeunes citoyens ; Dietrich , Julian , Martinville ,

Dietrich , a-t-il dit , ce brave jeune homme , dont le pere a été immolé sous la tyrannie , & qui a vengé son pere en défendant la convention.